

## Crédits et intérêts/frais banquaires

## Par Lemienta, le 08/10/2013 à 14:55

## **Bonjour**

Je viens vous consulter pour un gros problème de crédit. Afin de poursuivre des études d'ingénieurie, j'ai voulu faire un crédit à mon nom mais les banques mettaient des intérêts à 6% voir plus. En negociant avec la banque de mon père, j'ai pu ramener mon 6% à 3% par des méthodes un peu étranges mais visiblement légales.

Mes mensualités se montent normalement à 400-500 euros et sont prélevés sur le compte de mon père. Suite à des problèmes financiers, mon père se retrouve endeté à plus de 52% ce qui est normalement illégal. Le problème est que la banque viens de faire appel à un huissier pour que je rembourse la totalité de mon crédit qui malgrès mes remboursements augmente. En effet, j'ai eut pour plus de 1500 euros de frais en 3 mois car un prélèvement n'avait pu être effectué en temps voulu.

En théorie, il ne devrait me rester que 5000 à 6000 euros à remboursé mais je me retrouve encore avec une facture de 8000 euros et des frais d'huissier. Personnelement, je ne peut plus m'en sortir et mon père.

Je voulais savoir si il y avait possibilité de ne remboursé que ce qui était prévu initialement et non être obligé de payer des indemnités que je juge grotesque puisque par exemple, on m'a pris des frais pour non changement d'adresse alors que je leurs envoyais depuis plus de 3 mois tous les justificatifs qu'ils me demandaient mais que au final ils n'acceptaient pas. De même avec les frais d'huissier puisque initialement, l'endetement de mon père est du à une erreur de leur part.

Je sais que l'histoire est un peu complexe, que mon othographe ne doit pas aidée mais si quelqu'un pouvait m'orienter vers des textes réglementaires, cela m'aiderais grandement car

Vous remerciant	

nous n'avons pas les moyens de prendre un avocat contre notre banque.